



N°22 - Février 2015

« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes » écrit et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer...

Edito: La liberté syndicale n'est ni discutable, ni négociable!

La liberté syndicale est une liberté fondamentale garantie par la constitution, même si de nombreuses voix s'élèvent régulièrement pour la remettre en cause.

Le gouvernement a récemment souhaité s'attaquer aux Comités d'Entreprises en augmentant le nombre minimal de salarié(e)s pour qu'il en soit institué, mais l'unité syndicale a, pour l'instant, permis de repousser cette tentation rétrograde. Sous l'aimable pression du Medef, ce même gouvernement voudrait s'attaquer aux conseils des prud'hommes par le biais de la « Loi Macron ».

A la DGFIP, la volonté de limiter les droits des militant(e)s syndicaux semble gagner aussi du terrain dans la tête de quelques chefs de service, même si certaines organisations sont plus ciblées que d'autres... un rapport avec leur niveau de pugnacité ?

Que ça plaise ou pas, SOLIDAIRES rappelle que le droit et la jurisprudence actuellement en vigueur autorisent un syndicat légalement constitué comme le nôtre à communiquer librement des informations au public par voie de presse et à critiquer ouvertement les décisions d'un employeur, fusse-t-il directeur d'administration.

SOLIDAIRES précise aussi que le droit syndical à la DGFIP permet à tout militant de s'absenter du service chaque fois que l'activité syndicale le nécessite.

Et au-delà du droit, la très forte participation des agents de la DGFIP aux scrutins du 4 décembre dernier montre bien la confiance absolue qu'ils accordent aux militant(e)s.

SOLIDAIRES s'adresse donc aux chefs de service qui découvriraient tardivement que l'activité syndicale fait partie intégrante du temps de travail pour leur dire qu'ils feraient bien mieux de nous rejoindre afin de combattre la politique de suppressions d'emplois plutôt que de faire pression sur nos militant-es. Et même si chaque tentative d'intimidation renforce nos convictions...

**Face au manque d'emplois,
il faut discuter collectivement
et agir ensemble...**

La période des entretiens professionnels va débuter dans un contexte de tensions dans les services, tensions liées au manque criant d'emplois dans tout le département.

SOLIDAIRES rappelle que l'entretien est un outil de soumission à un système managérial incapable d'obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services et surtout infoutu de reconnaître la valeur des agents.

La preuve ? Les attributions de mois de réduction aux agents ont été décidées début février par la direction, sur proposition des chefs de service avant qu'ils ne « vous invitent à discuter » !

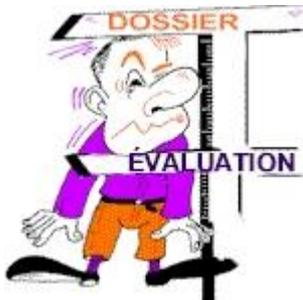
Alors, face à cette double condition et cette « mise devant le fait accompli », ne pas participer à l'entretien est légitime, d'autant plus qu'il n'est pas obligatoire.

SOLIDAIRES propose de donner suite à la mobilisation du 22 janvier 2015, pendant laquelle 150 agents de Dax et de Mont de Marsan ont débrayé et manifesté durant une heure en dénonçant les suppressions d'emplois et leurs conséquences.

SOLIDAIRES demande donc à tous les chefs de service, s'ils ne l'ont pas décidé, d'organiser des réunions collectives avec tous les agents de leur service, avant les propositions d'entretiens.

Ce sera l'occasion pour les agents, ensemble et solidaires, de débattre des dysfonctionnements de leur service, de continuer à revendiquer l'arrêt des suppressions d'emplois ainsi qu'un recrutement massif de titulaires pour combler les postes vacants (2000 dans toute la DGFIP) et pour compenser les absences (maladie, congés, formation, absences syndicales...). Dans les Landes, il y a 31 vacances d'emplois selon les syndicats, 12 selon la « police ».

Les militant-es de SOLIDAIRES seront particulièrement vigilants quant à la tenue et au déroulement de ces réunions.



Faites appel !

Bien entendu, que vous vous rendiez à l'entretien ou pas, SOLIDAIRES vous invite à faire appel de votre évaluation si vous n'en êtes pas satisfait à 100 % et nos élu-es en CAP vous assisteront et vous soutiendront durant toute la procédure.

Faire appel, c'est une forme d'action et ça se voit dans les statistiques !
Reportez-vous à l'Unité n° 1042 « spécial entretien » pour plus de détails.

Et si vous acceptez l'entretien professionnel, ne tombez pas dans le piège

qui se tend pour vous pousser à parler de vos collègues !

Le responsable de nos problèmes est au château, pas dans nos bureaux !

Pour toute aide,
contacter les militant-es locaux
de SOLIDAIRES,
ou le Bureau National :



Le CHS CT à Peyrehorade...

Le 17 février, une délégation (une personne par syndicat... enfin presque), accompagnée de l'ex-assistante de prévention pourtant « violemment » débarquée de ce poste il y a 5 mois, s'est rendue à la trésorerie de Peyrehorade.

L'absence d'accès handicapé et un accès dangereux à l'arrière du bâtiment (sol glissant, éclairage insuffisant) ont été relevés, tout comme le retour de problèmes d'humidité.

Nous poursuivrons ces visites car elles permettent d'avoir un contact direct avec tous les collègues et d'être au plus près de leurs préoccupations.

Suite aux élections du 4 décembre, nous exigeons que le CHS CT de début d'année se tienne avant l'été...

... Mais quel est son avenir ?

Des incertitudes sur l'assistant(e) de prévention qui pourrait n'être qu'à 50%, un secrétaire animateur (administration) reçu à l'examen pro (Bravo !!), l'inspecteur IHS CT bientôt à la retraite et peut-être pas remplacé... de vives inquiétudes pèsent sur le CHS CT 40, signe du vif intérêt que semble lui donner notre administration...

PCRP... « C'est comme vous voulez !! »

Reporté à l'ordre du jour d'un prochain CTL, le sujet a été abordé lors de réunions où se côtoyaient PCE, BDV et BCR... et le moins que l'on puisse dire, c'est que le brouillard est tombé sur le Château !

Le projet semble tellement bien étudié qu'on est à demander aux agents du PCE ce qu'ils en pensent et comment ils voient la chose... et pour mieux mûrir leur réflexion, on leur propose des groupes de travail avec en filigrane une saine ambition, celle de faire partir les DFE (Dossiers à Forts Enjeux) sans les agents !!

A la place d'un Roi dans son Château, il nous faudrait peut-être un pilote dans l'avion !!

Les sondes nous l'ont dit : c'est l'hiver !!

Les sondages ne sont pas toujours fiables... tout comme les sondes de chauffage !!

Celles de Dax n'échappent pas à la règle et se montrent défaillantes chaque hiver. Cette année encore, les agents du SIE de Dax Nord-Ouest en ont fait les frais et ont dû quitter leur service en raison de la température hivernale qui y régnait, la « clim » soufflant même de l'air froid !!

SOLIDAIRES Finances Publiques est intervenu en appui du chef de service... au final, une sonde a été changée et le chauffage fonctionne à nouveau... jusqu'à quand ??????



Les commérages de Madame Michupouy

- Pour annoncer la tenue de l'HMI de janvier, nos camarades de Dax Doumer avaient placardé quelques affichettes. Madame Michupouy, égarée dans les couloirs, n'a pas apprécié les graffitis idiots et puérils d'un individu apparemment mal dans son slip.

- Madame Michupouy est très inquiète pour un Afipa du département depuis qu'elle a appris qu'un de ces emplois sur les 3 implantés allait être supprimé en 2015. Discrètement planquée sous un escalier du château, elle a entendu des discussions terribles. Un " contrat " aurait été signé entre 2 Afipa et l'ETA pour éliminer le 3ème.

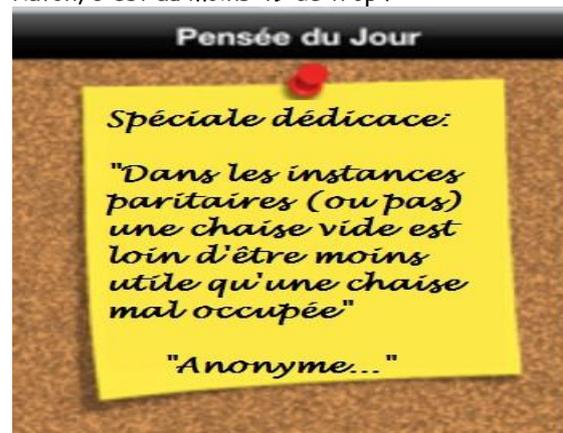
Ne voulant pas être victime d'une balle perdue, elle s'est empressée d'acheter le dernier gilet pare-balles de chez Channel...

- Fin 2014, madame Michupouy s'est rendue au CFP de MdM car elle n'a pas reçu la lettre-chèque de son crédit d'impôt. Une fois entrée dans les locaux du SIP, elle a failli trébucher sur une nouvelle poubelle destinée à récupérer une eau nauséabonde et trouble qui tombe du plafond. Heureusement qu'il y a de moins en moins d'agents au SIP, ça limite les risques ! Cela dit, celles et ceux qui demeurent se mouillent de plus en plus ! Et depuis quelques semaines, les fuites semblent se déplacer le long des plafonds...Combien faudrait-il installer de poubelles avant que de sérieux travaux d'étanchéité ne commencent ? Dagas prend l'eau, au sens propre comme au figuré.



Suite au débrayage du 22 janvier, Sud Ouest a couvert notre mobilisation puis interviewé le directeur sur ses projets de réforme.

Dans l'édition du 23, ce dernier déclare ainsi que « rien n'est acté » quant au regroupement des trésoreries d'Amou et Mugron à Montfort, et du déplacement du centre de Morcenx vers Biscarrosse ou Parentis. Si nous prenons ces déclarations comme une bonne nouvelle, nous regrettons qu'elles ne soient pas toujours de même nature en fonction des interlocuteurs du sieur directeur. 50 nuances de Ravon, c'est au moins 49 de trop !



AGENDA

L'Assemblée Générale de SOLIDAIRES Finances Publiques 40 aura lieu cette année le lundi 13 avril... Réservez votre journée !!

COMPOSITION DU BUREAU DE SECTION

CHRISTEL	LELAIDIER	TRESORERIE	DAX	CAPL B
ALAIN	CASEMAJOR LOUSTAU	FIE	DAX	CTL
THIERRY	LHEUREUX	BCR	DAX	Secrétaire, CTL
GUYLAINE	CONSTANT	PCE	DAX	CHS, CAPL A
VALERIE	GIFFARD	SIE	DAX	CDAS, CAPL C
ISABELLE	ROUFFET	FIE	DAX	CDAS, CAPL B
LUCIE	DOLHATS	SIP	DAX	CDAS
MARIE BERNADETTE	ARTIGOLE	PAIERIE	MONT DE MARSAN	CHS, CAPL B
FABRICE	GUIET	BCR	MONT DE MARSAN	CAPL A, CTL
ANNE MARIE	LAPORTE	SPF	MONT DE MARSAN	Trésorière, CAPL C
JEAN FRANCOIS	MEVEL	PRS	MONT DE MARSAN	
PIERRE	POIRISSE	DIRECTION	MONT DE MARSAN	
DELPHINE	GARIN	SIE	MONT DE MARSAN	CHS
HERVE	MAZURE	SIP	MONT DE MARSAN	CAPL B
EDOUARD	HERNANDEZ	PCE	MONT DE MARSAN	
JEAN LUC	JOUANINE	DIRECTION	MONT DE MARSAN	CAPL A
ERIC	TERSOL	PCE	MONT DE MARSAN	CHS, CAPL B
GENEVIEVE	DAUDIGEOS	PCE	MONT DE MARSAN	CAPL B, CTL
KARINE	CORCOY	PCE	MONT-DE-MARSAN	CAPL A
STEPHANIE	ROUBERTIE	DIRECTION	MONT-DE-MARSAN	CAPL C
MATHILDE	GARBAGE	CFP	MORCENX	
JEAN MICHEL	LAHARIE	CFP	MORCENX	CTL
CHANTAL	GSELL	TRESORERIE	SABRES	CTL, CDAS
MARIE-FRANCE	DARRIERE	TRESORERIE	SAINT MARTIN DE SEIGNANX	CAPL C

2015

BULLETIN D'ADHÉSION

Solidaires
Finances
Publiques

SECTION :

**Coupon à remettre à votre correspondant
accompagné du règlement**

NOM (marital) _____ Prénom _____

NOM (patronymique) _____ Date de naissance/...../.....

Cadre : Grade : Echelon : Indice :

Montant de la cotisation → Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTERIEL

N° DGFIP (6 chiffres)

N° ANAIS (10 chiffres)

*Solidaires de tous
les agents de la DGFIP*

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse personnelle _____

Mel personnel

La campagne d'adhésion 2015 est lancée ! C'est l'occasion pour les adhérent(e)s de confirmer leur attachement à notre syndicat et pour les sympathisants de franchir le pas.

Et parce que la convivialité et la bonne humeur caractérisent aussi les militant(e)s de SOLIDAIRES Finances Publiques 40, nous inviterons l'ensemble des adhérent(e)s à partager le verre de la solidarité et de la combativité vers la mi-mars à l'occasion d'un pot de remise des cartes ! Sans oublier les discussions sur la stratégie d'action syndicale !